

**Zeitschrift:** Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales [1980-2007]  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie  
**Band:** - (2006)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Approche participative et mise en réseaux des agriculteurs : exemple du projet Imalp Val d'Hérens  
**Autor:** Roque, Olivier / Miéville-Ott, Valérie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-966557>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Approche participative et mise en réseaux des agriculteurs: exemple du projet Imalp Val d'Hérens**

Olivier Roque et Valérie Miéville-Ott, Institut d'Economie Rurale - ETH Zurich,

### **Résumé:**

Cette contribution rend compte d'un projet de recherche-action visant le soutien à l'agriculture durable en montagne par une approche de développement régional participatif. L'intérêt de cette approche est de mettre les agriculteurs en réseau entre eux et avec d'autres acteurs internes et externes à leur région. Soutenue par une animation intensive mais limitée dans le temps, cette approche leur permet d'établir des pistes d'actions puis de réunir progressivement les ressources (humaines, organisationnelles, économiques) pour les concrétiser et les gérer. Ce projet a été développé dans le Val d'Hérens (Valais). Un cas d'étude basé sur le développement d'un réseau d'agrotourisme illustre cette approche. Celle-ci apparaît particulièrement opportune à l'heure où la politique agricole s'ouvre au développement régional.

### **Mots clé:**

### **Zusammenfassung:**

**Zusammenfassung:** Dieser Beitrag beschreibt ein Forschungsprojekt und seine praktische Umsetzung mit dem Ziel, eine nachhaltige Berglandwirtschaft über einen partizipativen Ansatz der Regionalentwicklung zu unterstützen. Mit diesem Ansatz sollen die Landwirte untereinander und mit anderen Akteuren innerhalb und ausserhalb ihrer Region vernetzt werden. Mithilfe einer intensiven, aber zeitlichen begrenzten Begleitung legen die Landwirte ihre Handlungsschwerpunkte fest, bündeln schrittweise ihre (menschlichen, organisatorischen und wirtschaftlichen) Ressourcen, konkretisieren ihre Ziele und setzen sie um. Projektgebiet war das Val d'Hérens (Wallis). Eine Fallstudie zum Aufbau eines agrotouristischen Netzes veranschaulicht diesen Ansatz. Dieser scheint besonders zweckdienlich in einer Zeit, in der sich die Agrarpolitik der Regionalentwicklung öffnet.

## 1. Introduction

Cette contribution est issue du projet européen Imalp<sup>1</sup> (Implementation of Sustainable Agriculture and Rural Development in the Alps) qui s'est déroulé dans quatre régions alpines d'Autriche, de France, d'Italie et de Suisse. Il a été cofinancé par l'Union Européenne et la Suisse, dans le cadre du 5<sup>ème</sup> programme cadre de recherche de la Commission Européenne (Direction Générale de la Recherche), auquel participe la Suisse. Le projet vise à encourager et promouvoir des actions en faveur de l'agriculture durable et du développement rural en région alpine en s'appuyant sur une démarche participative. Dans la région pilote suisse, le Val d'Hérens, il s'est articulé autour de quatre phases clés: l'élaboration et la validation d'un diagnostic sur la situation de l'agriculture locale, la définition d'un plan d'action avec l'aide des acteurs locaux, la mise en oeuvre de ces actions et enfin l'évaluation scientifique de la démarche initiée ainsi que des résultats obtenus. Notre présentation rend compte brièvement du contexte de l'agriculture dans le Val d'Hérens et de la méthode suivie<sup>2</sup>, puis expose les résultats obtenus à l'aide d'une étude de cas, pour finalement en tirer des recommandations pour les politiques publiques.

## 2. Contexte et méthodologie du projet Imalp

### 2.1 L'agriculture hérensarde

Le Val d'Hérens est une des vallées centrales du canton du Valais, sur la rive gauche du Rhône, à la hauteur de Sion. Il s'étale sur une trentaine de kilomètres de long, sur une surface totale de 41 500 ha. Huit communes (pour vingt-huit villages) hébergent 6300 habitants. La population est assez stable. La topographie de la vallée est difficile et la grande majorité des terrains montre une déclivité moyenne à forte. Le

---

<sup>1</sup> Projet européen de recherche - démonstration n°QLK5-CT-2002-01099, co-financé par l'Union Européenne (DG Recherche) et par la Suisse (Secrétariat d'Etat à la Recherche) en collaboration entre le Zentrum für Berglandwirtschaft (Université d'Innsbruck Autriche), le Groupement d'Intérêt Scientifique Alpes du Nord (Chambéry, France), l'Istituto Agrario di San Michele all'Adige (Trento, Italie) et l'Institut d'économie rurale, ETH Zurich.

<sup>2</sup> Pour une présentation détaillée du projet, voir Miéville-Ott, Roque, 2006.

climat expose les surfaces cultivées à de forts gels en hiver et à des épisodes de sécheresse plus ou moins aigus en été. L'agriculture est centrée principalement sur l'élevage bovin, chaque exploitation détenant en moyenne sept vaches laitières. La SAU couvre 2550 ha, mise en valeur par 170 exploitations. Près des trois-quarts des exploitations sont gérées à temps partiel. La race principale est la vache d'Hérens, élevée autant pour son lait que pour ses aptitudes au combat (pour sa «corne»). La production laitière est récoltée par trois laiteries de village et transformée majoritairement en Raclette et en Tomme. Durant l'été, certains alpages fabriquent également du Fromage d'alpage. La commercialisation se fait localement et aussi par l'intermédiaire de la coopérative Alpgold.

Tab. 1: Evolution de l'agriculture du Val d'Hérens

	1996	2000	2003	Evolution annuelle 1996/2003 en %
Surface Agricole Utile (ha)	3030	2974	2855	-0,8
Nombre d'exploitations	333	278	243	-3,9
SAU par exploitation	9,1	10,7	11,7	4,1
Nombre d'emplois total	633	561	517	-2,6

Source: Recensement fédéral de l'agriculture

Les perspectives d'avenir de l'agriculture hérensarde sont difficiles. A l'image de nombreuses autres régions alpines, le Val d'Hérens se voit confronté, outre son contexte géographique naturel particulièrement difficile, à une diminution du nombre des exploitations, à la progression de l'enfrichement, à la diminution du prix du lait (Tableau 1). La situation de la filière laitière est particulièrement préoccupante, avec une baisse constante des volumes de lait livré aux laiteries. Malgré cette situation économique fragile, l'agriculture hérensarde reste très vivante. Elle est imprégnée par des liens sociaux denses. Cela s'observe dans l'importance de la gestion collective de différents outils de production - laiteries organisées en coopératives, syndicats d'élevage, comités d'alpages, etc -, et aussi dans l'attachement identitaire très fort qui lie les éleveurs à leurs vaches de race d'Hérens. Grâce à cet ancrage social et identitaire, l'activité agricole garde encore un certain attrait chez les jeunes, malgré des perspectives de revenu peu encourageantes. Le

projet IMALP a offert aux acteurs locaux l'opportunité de s'atteler à des objectifs de développement en établissant de nouvelles pistes d'action et de nouveaux liens sociaux et institutionnels.

## **2.2 Méthodologie de diagnostic et d'action**

La recherche de pistes pour le développement durable de l'agriculture ne pouvait se faire qu'avec les acteurs locaux. Dès le départ, le projet a donc privilégié une approche participative, en mettant sur pied un groupe local, constitué d'agriculteurs et de représentants des communes. Dans un premier temps l'équipe de projet a fourni un état des lieux descriptif de la situation locale, élaboré suite à une vingtaine d'entretiens exploratoires avec divers acteurs de la vallée. Cet état des lieux a servi à démarrer le dialogue avec le groupe local et à fixer le cadre général du diagnostic. Lors d'une deuxième étape, le groupe local a identifié un certain nombre d'enjeux qui se posaient à l'agriculture du Val d'Hérens puis en a sélectionné quatre qui lui semblaient prioritaires.

<p><b>AGRICULTURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ENTRAIDE ENTRE AGRICULTEURS</li> <li>- MORCELLEMENT DES TERRES</li> <li>- CHARGE DE TRAVAIL</li> <li>- CONTRAINTES ADMINISTRATIVES</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>4</b></p>	<p><b>MILIEU NATUREL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ENTRETIEN DES SURFACES À RISQUE D'ABANDON</li> <li>- ENTRETIEN DU BÂTI</li> <li>- ENTRETIEN DES BISSES</li> </ul>
<p><b>FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- APPROVISIONNEMENT DES LAITERIES</li> <li>- VALORISATION DES PRODUITS TYPIQUES</li> <li>- ORGANISATION DE LA PRODUCTION VIANDE</li> <li>- CRÉATION D'UN ABATTOIR</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>2</b> <b>1</b></p>	<p><b>SOCIÉTÉ LOCALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ACCUEIL TOURISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE À LA FERME</li> <li>- VALORISATION TOURISTIQUE DES COMBATS DE REINES</li> <li>- RECONNAISSANCE SOCIALE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>3</b></p>

Fig. 1: Enjeux sélectionnés par le groupe local Imalp parmi les différents enjeux identifiés – 2003.

Enfin, à partir des enjeux identifiés, le groupe local a élaboré un plan d'action. Des séances publiques ont été organisées afin de le présenter à la population locale et d'intéresser d'éventuels porteurs de projets susceptibles de s'impliquer concrètement dans la mise en œuvre de l'une ou l'autre action.

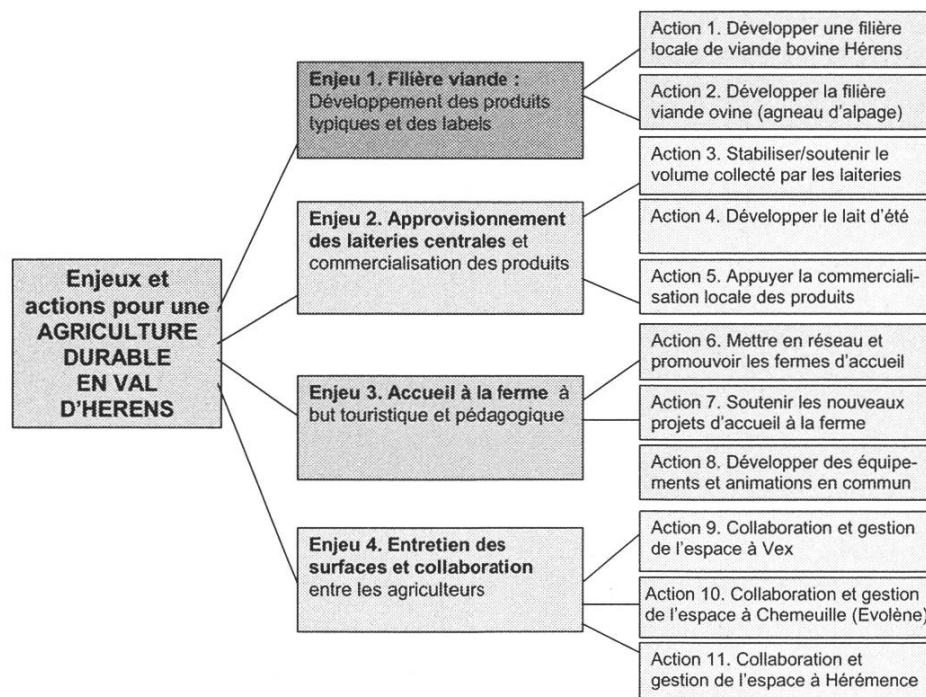


Fig. 2: Plan d'action élaboré par le groupe local.

La phase de mise en œuvre a débuté à l'automne 2003 et s'est développée - dans le cadre du projet Imalp - pendant plus de deux ans. Deux animateurs à mi-temps ont accompagné les quatre groupes d'action mis en place pour traiter chacun des quatre enjeux.

La dynamique ainsi engendrée et les résultats qui en sont issus ont donné lieu à deux types d'évaluation. Une première évaluation s'est attachée à mesurer, à l'aide d'un set d'indicateurs, l'évolution de la durabilité d'un échantillon d'exploitations (Roque, Guion 2006). Il s'agissait de voir si la dynamique suscitée par le projet avait un impact concret sur les pratiques effectives des éleveurs, et partant sur la durabilité des systèmes d'exploitations. Une deuxième évaluation a été conduite sous forme d'un suivi sociologique des processus d'acteurs et de la dynamique initiés par le projet (Miéville-Ott, Roque 2006). C'est cette deuxième approche que nous présentons ci-après en analysant l'évolution de la mise en réseau de différents acteurs au sein d'un des groupes d'action, celui de l'accueil à la ferme, et les résultats engendrés.

### **3. L'évaluation des résultats**

#### **3.1 Une approche par les réseaux**

Le suivi sociologique des processus d'acteurs, collectifs mais non institutionnalisés, posait la question du choix du cadre théorique pertinent. En effet, il ne s'agissait pas d'analyser les actions à un niveau individuel, ni à un niveau institutionnel ou structurel. Il nous fallait un cadre d'analyse souple et adaptable, capable de suivre l'évolution à la fois des pratiques et des représentations sociales, et de la mise en réseau progressive d'un nombre d'acteurs toujours plus important aux profils toujours plus variés.

La théorie des réseaux sociaux (Granovetter 2000, 2005; Burt 2000) nous a permis de suivre «visuellement» ce qui se passait sur le terrain: quels sont les acteurs impliqués, comment évoluent-ils, qui entre ou sort du réseau, à quel moment quels liens s'élaborent au fur et à mesure de la croissance du réseau, quelles connections s'établissent en dehors du territoire, etc.? Granovetter (1973), dans un article devenu fondateur, a montré brillamment l'existence de deux types de liens, fondamentaux

dans la construction des réseaux sociaux. Les liens forts, redondants, c'est-à-dire reliant des personnes ayant le même type de capital social et de représentations, basés principalement sur la confiance et la réciprocité, sont indispensables à la cohésion interne du réseau. Ils diminuent la perception du risque lié au changement et permettent de le «mutualiser». En revanche, un réseau qui ne fonctionnerait que sur la base de liens forts, devient une clique ou un club, fermé à toute innovation. Les liens faibles, non-redondants, c'est-à-dire mettant en relation des personnes aux capitaux différents, permettent précisément au réseau de s'ouvrir sur l'extérieur et d'avoir accès ainsi à d'autres types de ressources et de compétences. Tout réseau doit donc idéalement présenter un bon équilibre entre liens forts (cohésion interne) et liens faibles (ouverture et prise de risque).

A partir de cette approche des réseaux, nous devons également trouver un cadre d'évaluation et d'interprétation des niveaux de mise en réseau différents selon les groupes ainsi que des résultats obtenus. La sociologie de la traduction (Callon 1986) nous a permis d'analyser comparativement les différentes dynamiques à l'œuvre dans chaque groupe. Elle identifie quatre phases principales de la mise en réseau:

- la problématisation: cette première phase voit un acteur s'emparer d'un enjeu, le formuler et se donner de premiers objectifs à atteindre. Ainsi, un thème donné, parmi une multitude de thèmes possibles, devient un «problème», dans le sens d'une situation à améliorer. Ce premier acteur, qui peut être aussi bien individuel que collectif, identifie les autres entités à inclure dans le réseau lors de sa phase de démarrage.
- l'intéressement: le premier noyau d'acteurs, à l'origine de la problématisation, va progressivement «intéresser» d'autres acteurs à sa problématique, le réseau va donc s'agrandir en accueillant de nouveaux membres; ces nouveaux membres admettent la problématisation de départ. Le réseau s'ouvre et diversifie la nature de ses connexions.
- l'enrôlement: cette troisième phase marque un tournant d'avec les deux premières; elle fait passer le réseau, encore assez souple et informel dans son fonctionnement, vers un processus de formalisation de ses règles et des rôles que chaque acteur a dans le fonctionnement du réseau; c'est également une étape d'institutionnalisation plus ou moins marquée qui voit se développer des collaborations avec des acteurs extérieurs institutionnels.



- la mobilisation: dans cette dernière phase de la mise en réseau, les nombreux acteurs appartenant au réseau sont capables d'agir en tant qu'acteur unique, partageant un consensus sur les objectifs et les moyens pour l'atteindre; pour ce faire, l'émergence de porte-parole légitimé et reconnu est indispensable, afin de parler au nom de tous; la formalisation des règles de fonctionnement est alors totalement achevée.

Ces quatre phases permettent d'identifier la progression de la mise en réseau, mais, méthodologiquement parlant, elles ne sont pas toujours aisées à distinguer clairement. Elles peuvent parfois se chevaucher, et des «retours» dans le processus peuvent également intervenir. Il n'est pas rare que plusieurs phases de problématisation se succèdent, signes que le réseau nécessite de préciser et d'adapter ses objectifs au fur et à mesure qu'il avance dans ses réflexions et sa composition.

L'analyse des différentes phases peut se faire en identifiant les «investissements de forme» (Boltanski et Thévenot 1987) auxquels elles donnent lieu. Nous entendons par investissements de forme toute production, matérielle ou immatérielle, à la fois résultat des différentes problématiques et des négociations qui les accompagnent, et source de nouvelles problématiques. Ils marquent donc les différentes étapes du processus de la traduction et permettent un enrôlement progressif de plus en plus stable des différents acteurs. Dans les phases de démarrage, les investissements de forme sont plutôt souples et permettent en premier lieu d'identifier les acteurs - humains ou non-humains - concernés par le développement futur du réseau. Des questionnaires, des lettres avec coupon-réponse, des délimitations de parcelles concernées par un problème d'enfrichement, sont autant d'investissement de forme intervenant dans ces deux premières phases de la mise en réseau. Lors des phases d'enrôlement et de mobilisation, les investissements de forme engagent toujours plus fortement les acteurs que cela soit par la signature par exemple de demandes de financement, par la définition de cahier des charges, par l'élaboration d'une charte de qualité ou encore par la création d'une association. La contrainte devient plus élevée et la sortie du réseau plus difficile.

## **3.2 L'exemple du réseau d'accueil à la ferme**

Un des groupes d'action du projet Imalp a été constitué autour de la volonté de développer les activités agro-touristiques dans le Val d'Hérens, exprimée déjà au début du projet par le groupe local.

La phase de problématisation des objectifs du groupe «Accueil à la ferme» a réuni principalement des agriculteurs déjà engagés dans diverses activités agro-touristiques, dont plusieurs femmes cheffes d'exploitations ou associées sur la ferme. Leur volonté au départ de l'action était de mieux se connaître entre eux. En effet, les exploitants engagés dans l'agro-tourisme sont très minoritaires dans le Val d'Hérens et par ailleurs plusieurs d'entre eux ne sont pas originaires de la vallée. Ce premier objectif montre donc leur désir de diminuer leur sentiment de marginalité et de se renforcer en tant que groupe. Ils souhaitent évaluer les possibilités de travailler ensemble pour la promotion, voire la commercialisation en commun. Ce groupe a très vite développé des relations de confiance, facilitées par des réunions de travail itinérantes, ayant lieu à tour de rôle chez chacun des membres. Plusieurs leaders «naturels» faisaient partie du groupe dès sa création. Ainsi, le groupe a montré une forte dynamique et a réussi très tôt à matérialiser cet engagement par la production d'une brochure de présentation des différentes exploitations offrant des prestations agro-touristiques dans le Val d'Hérens.

La phase d'intéressement a vu le groupe s'élargir progressivement, avec l'arrivée de nouveaux membres, agriculteurs et représentants du tourisme (sociétés de développement, offices de tourisme, gérants de cabanes d'alpages, accompagnatrice de randonnée). Après la réalisation de leur premier objectif, de nature relationnelle et immatérielle, les membres du groupe ont développé leurs réflexions vers le développement et le soutien à des actions concrètes visant à améliorer l'offre agro-touristique dans la vallée, que cela soit à un niveau individuel ou collectif.

Trois projets d'exploitants ont été appuyés et un projet d'itinéraire de liaison entre les différentes fermes membres du réseau «Accueil à la ferme» a vu le jour. Cette phase montre que le groupe s'ouvre progressivement vers l'extérieur: il établit des relations avec deux acteurs institutionnels, l'un étant l'Association des communes du Val d'Hérens, cofinanceur de l'édition de la brochure, l'autre étant le canton du Valais (par l'intermédiaire de l'Office des améliorations foncières) initiateur avec la Confédération d'un projet pilote visant à tester l'article 93c de la nouvelle Loi sur l'Agriculture, attribuant des aides publiques à des projets régionaux à forte composante agricole. Avec l'appui de l'animateur, le groupe soumet trois projets individuels et deux projets collectifs à ce projet pilote, intitulé «Développement Rural Régional Hérens» (DRR), selon un concept visant la mise en réseaux des fermes d'accueil in-

cluant la création d'un produit de randonnée et d'un marketing collectifs. Cette démarche l'oblige à préciser très concrètement son projet et officialise l'engagement des membres, en le rendant plus contraignant.

Dans la phase d'enrôlement, le groupe, qui continue de s'élargir, décide de mieux gérer son organisation. Car son élargissement vers des acteurs d'autres secteurs et des prestataires touristiques non agricoles commence à lui poser des problèmes. Les membres présents au départ du groupe, majoritairement agriculteurs, désirent garder cette composante agricole forte. Ils craignent une perte de maîtrise sur les projets et les objectifs futurs du groupe. Une question émerge donc à ce moment là de la croissance du groupe: qui peut prétendre à en être et qui ne peut pas? Répondre à cette question exige de réfléchir aux critères d'appartenance au groupe que les membres jugent incontournables. Après une visite à leurs homologues du groupe Imalp en Moyenne Tarentaise, le groupe décide de se doter d'une Charte, fixant les critères de qualité de ses membres. La Charte permet de formaliser certaines règles du groupe, tout en préservant encore une certaine réversibilité dans l'engagement de chacun. Le groupe commande également des travaux d'étudiants appuyant ses objectifs (sondage sur l'intérêt des touristes envers l'agrotourisme, analyse des possibilités de randonnées équestre et pédestre entre les fermes). Différents articles de journaux relatent la création du réseau et l'offre d'agrotourisme en développement. La brochure est rééditée de manière autonome par le groupe, avec le soutien financier des communes.

Enfin, la phase de mobilisation voit le groupe se constituer en une association, «Accueil à la ferme en Val d'Hérens» (AFEV). Il faut relever néanmoins que cette décision a nécessité un long temps de mûrissement, et a été motivée peut-être autant par des contingences extérieures que par une volonté interne au groupe. Longtemps les membres du groupe ont privilégié un fonctionnement informel et très souple, soucieux de garder une certaine liberté dans leur implication. Mais la question de la viabilité du groupe ainsi que celle du cadre dans lequel il voulait continuer de travailler après le projet Imalp se posait à moyen et long terme. Cela impliquait de renforcer sa visibilité et sa légitimité en dehors du Val d'Hérens, nécessaires à l'établissement et au renforcement de liens avec des acteurs institutionnels cantonaux, voire nationaux. Dans cette perspective, les relations avec le projet pilote DRR, dont les objectifs reprenaient en grande partie ceux du groupe agrotouristique, devenaient centrales. Afin de se positionner comme un véritable interlocuteur institutionnel, pouvant participer aux différents pro-

cessus décisionnels, le groupe avait besoin de se présenter comme un acteur collectif cohérent, ce à quoi répondait la création de l'association répondait. Cela impliquait notamment de trouver des porte-parole au groupe, acceptés dans leur pouvoir de parler au nom de tous les membres et capables de les représenter dans les différentes procédures de mise en place du projet pilote. En l'état actuel de la dynamique et des relations entre le groupe «Accueil à la ferme» et le projet DRR, il est encore trop tôt pour affirmer que la phase de mobilisation est totalement aboutie, ce qui serait démontré s'il y avait intégration formelle de porte-parole du groupe Imalp dans les instances décisionnelles du projet pilote, ou pour le moins à titre consultatif, de même que lorsque les premiers financements auront été versés aux projets retenus.

L'analyse globale du groupe illustre bien ce que nous avons brièvement présenté plus haut sur la théorie des réseaux. Le groupe a beaucoup évolué depuis sa création. Son premier objectif était d'ordre plus relationnel et social. Il s'agissait de créer et solidifier un réseau à l'interne, entre pairs, en instituant des liens forts ou redondants, entre acteurs partageant un certain nombre de pratiques et de représentations sociales. Dans un deuxième temps, en développant ses objectifs et en accueillant de nouveaux membres, le groupe a établi de plus en plus de relations avec des acteurs extérieurs (au groupe et à la région), détenant des ressources et des capitaux différents de ceux de ses membres, et nécessaire à sa croissance. Il s'est coordonné avec ces acteurs extérieurs pour réaliser certaines tâches, il a progressivement formalisé ses règles d'appartenance, rendant l'engagement de ses membres plus fort et plus contraignant, et il a progressivement légitimé des porte-parole et élaboré une répartition des responsabilités. Pour finir, le groupe s'est institutionnalisé en se dotant d'un statut juridique et en produisant différentes études démontrant la faisabilité de son projet. Le groupe est alors devenu acteur d'un réseau institutionnel dont il est un élément central. L'aboutissement de cette mise en réseau sera la concrétisation des actions répondant au projet initial en faisant agir chaque branche du réseau selon les tâches prévues et en répondant aux aléas de manière cohérente et solidaire. Cet aboutissement a déjà été effectif pour un autre groupe du projet Imalp, celui visant le développement d'une filière régionale de valorisation de la viande de race d'Hérens (Roque *et al.* 2006).

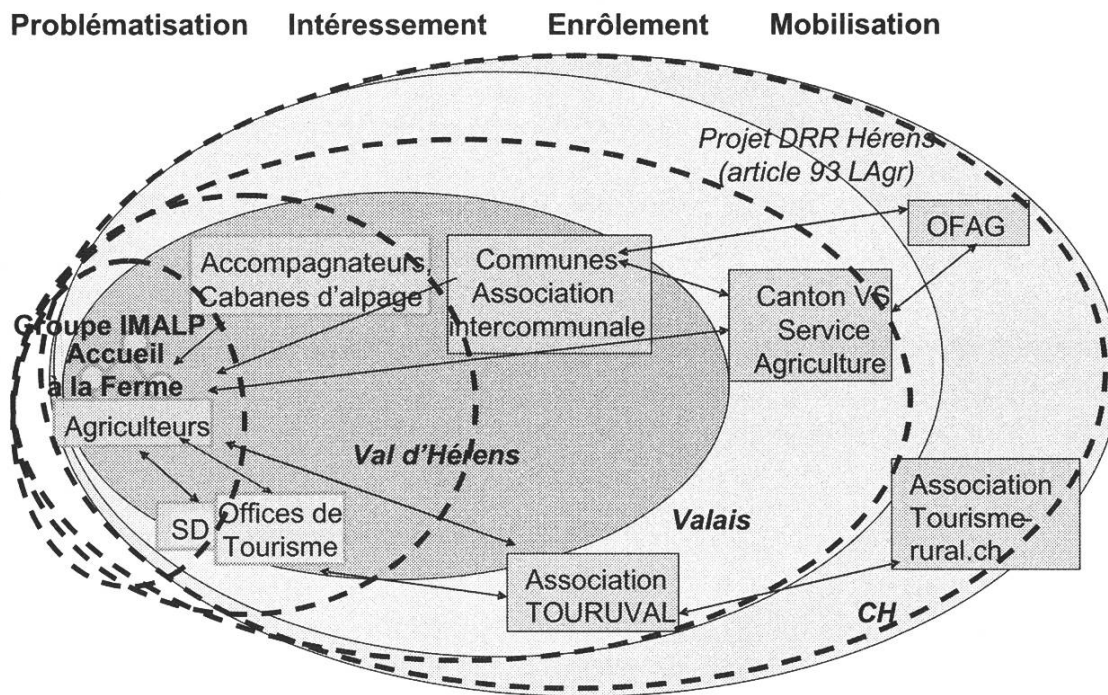


Fig. 3: Mise en réseau progressive du groupe Imalp «Accueil à la ferme» - 2006.

#### 4. Conclusion: pour une politique agricole intégrant le développement agricole régional participatif

La politique agricole «classique» s'adresse avant tout aux exploitations en tant que plus petites unités économiques de production agricole (Figure 5). Les paiements directs, indispensables pour les régions de montagne, freinent la disparition des exploitations, et sont donc un outil de développement minimal. Mais, ils ne constituent pas un outil de développement agricole régional. Même appuyées par les paiements directs et les divers subsides aux investissements, les stratégies individuelles des exploitants ne suffisent pas à former un projet de développement régional durable, utilisant de manière cohérente et efficace les ressources locales. De ce fait, dans maintes régions, le déclin continue de guetter l'agriculture de montagne.

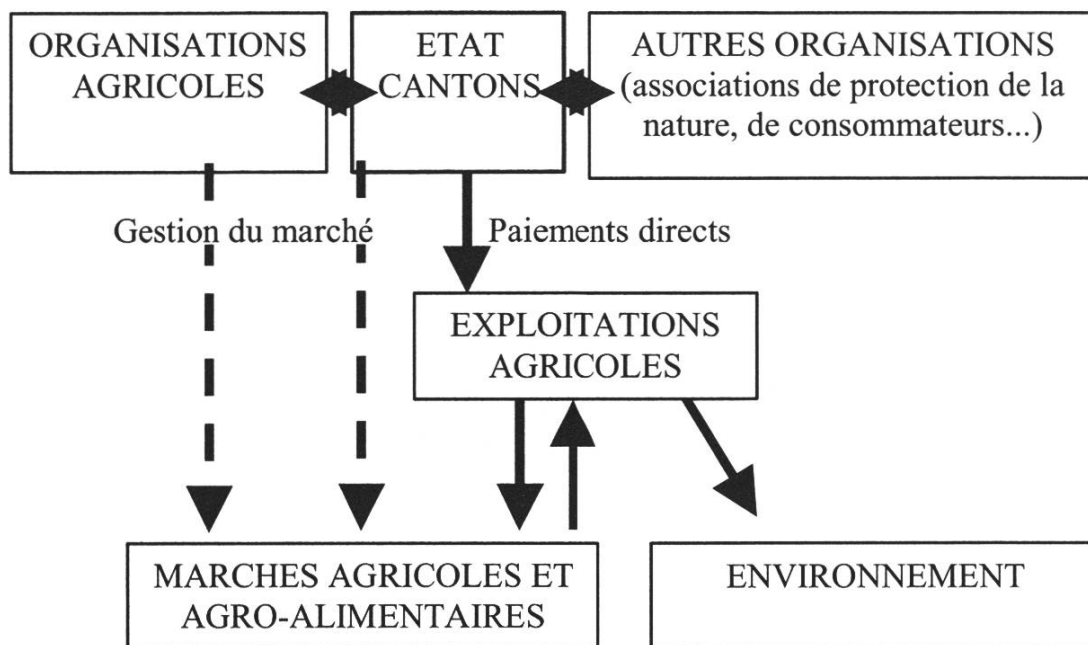


Fig. 4: La politique agricole actuelle.

L'existence d'un projet de développement agricole régional est un élément essentiel de la pérennité de l'agriculture de montagne car les exploitations agricoles conduites de manière isolée y sont rarement durables: soit elles sont économiquement compétitives aux dépens de critères sociaux (notamment le temps de travail) et/ou environnementaux (abandon des pentes...), soit elles sont performantes au plan social et environnemental mais pas au plan économique. En région de montagne, la durabilité de l'agriculture semble être liée à l'existence d'un projet de développement régional collectif, élaboré et négocié en intégrant les divers acteurs concernés au sein d'un espace géographique pertinent. La mise en place d'un soutien spécifique à ces projets agricoles régionaux, en plus de la gestion du marché et des paiements directs, apparaît alors comme une nécessité (Figure 6).

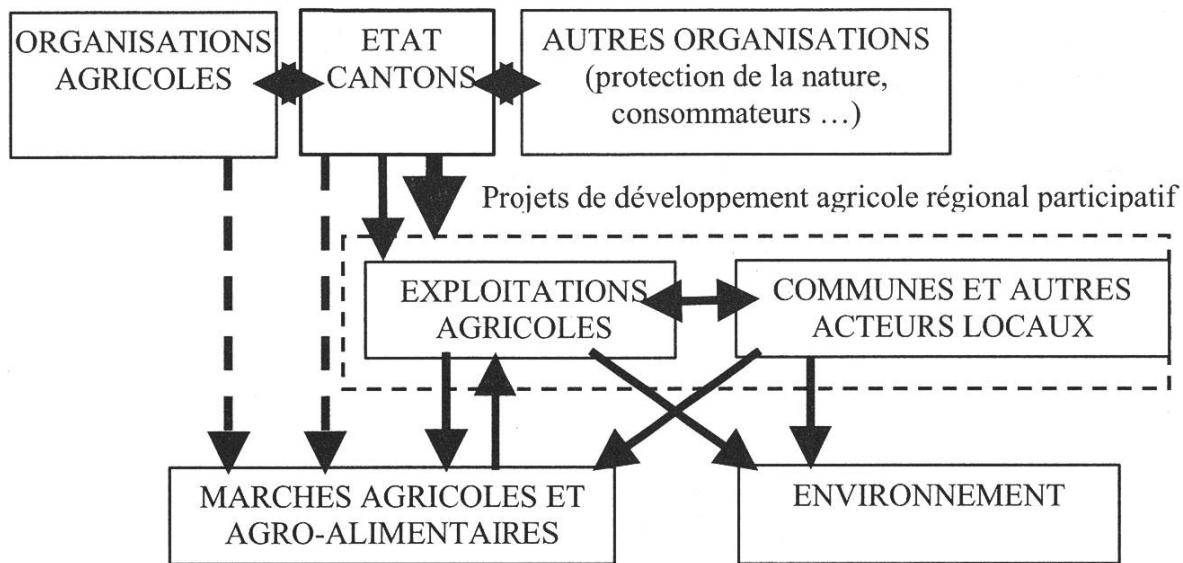


Fig. 5: Evolution souhaitable de la politique agricole vers un soutien aux projets de développement agricole régional participatif.

L'évolution de la politique agricole va dans cette direction avec l'application de l'article 93 de la Loi sur l'Agriculture qui permet de soutenir des «projets en faveur du développement régional et de la promotion des produits indigènes et régionaux auxquels l'agriculture participe à titre prépondérant». La création des parcs régionaux dans la Loi sur la Protection de la Nature ainsi que les évolutions de la Loi sur l'Aménagement du Territoire vont dans le même sens d'une intégration plus forte de l'activité agricole dans le développement régional.

Différents aspects doivent cependant être considérés, selon nous, pour permettre à ce futur développement agricole régional de porter ses fruits:

- La dimension multi-acteurs et intercommunale: c'est la condition de base à l'existence d'une approche de développement régional. Elle est de plus en plus admise mais elle se heurte à des cadres de travail et des institutions qui restent sectoriels. La dimension intercommunale a aussi du mal à trouver grâce auprès des communes qui admettent mal ce «troisième pouvoir» entre elles et le canton, même lorsqu'il ne s'agit que d'un pouvoir de concertation et non de décision. La dimension multi-acteurs et intercommunale n'est donc jamais une base de départ acquise; elle doit être construite et négociée au démarrage du projet régional. Pour aider ce processus, le projet Imalp a développé une Charte Alpine d'agriculture durable

que les acteurs régionaux peuvent utiliser pour s'accorder et s'engager sur des principes généraux, en préalable à la réalisation d'un projet agricole régional participatif<sup>3</sup>.

- L'approche participative et l'information du public: la dimension multi-acteurs n'est pas synonyme d'approche participative. Pour faire exister cette approche, un projet régional doit utiliser des méthodes et techniques permettant l'expression équilibrée des acteurs réunis. Cela se traduit dans la manière de concevoir les réunions, les procédures de diagnostic, d'information, de décision, de monitoring. Une information régulière du public doit être organisée avec l'instauration d'un débat. L'intégration de nouveaux membres dans les groupes de travail ou par la création de nouveaux groupes doit être possible pendant une période significative, pour autant que ces nouveaux membres acquièrent et adoptent les avancées du travail déjà réalisées et validées avant leur venue par les membres en place.
- Le lien avec les acteurs extérieurs (à la région): le développement régional doit articuler les initiatives collectives des acteurs locaux avec d'une part les expériences déjà existantes dans d'autres régions, et d'autre part les conditions cadres posées par les acteurs politiques et économiques cantonaux et nationaux (voire internationaux). Des temps de concertation avec des acteurs extérieurs à la région sont à prévoir pour se coordonner ou échanger des ressources. Parmi ces acteurs, ceux du conseil et de la recherche sont de plus en plus nécessaires pour soutenir l'identification et la mise en œuvre de moyens de développement innovants (par exemple l'utilisation d'un système d'information géographique par le réseau d'agrotourisme).
- L'animation et les investissements organisationnels: il apparaît crucial que les projets régionaux bénéficient de moyens d'animation efficaces, à même de jouer leur rôle de courroie de transmission entre les différents acteurs au sein et autour du projet. Cette animation doit acquérir une ampleur suffisante car c'est grâce à elle notamment que la mise en réseau progressive d'acteurs multiples et aux intérêts divers peut se faire, tel que nous l'avons vu dans le cas du groupe «Accueil à la ferme» du projet IMALP. L'animation doit en outre pouvoir s'appuyer sur différents investissements organisation-

---

<sup>3</sup> Cette Charte est disponible sur <http://www.alpes-du-nord.com/imalp/actualites.php>.



nels (réunions internes, réunions publiques, réalisation de chartes, brochures, cahiers des charges, travaux d'étudiants, visites d'expériences, etc) dont le financement doit être prévu.

## 5. Bibliographie

Boltanski L. et Thévenot L., 1987. Les Economies de la grandeur. Paris, Presses Universitaires de France, 361 p.

Burt R.S., 2000. Structural holes versus network closure as social capital, in Lin N., Cook K.S., Burt R.S. (eds) Social capital theory and research : 31-56. New York: Aldine de Gruyter.

Callon M., 1986. Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. L'Année Sociologique, vol. 36, n° spécial, p. 169-208.

Granovetter M., 1973. The strength of weak ties. American J. of Sociology 78(6), 1360-1380.

Granovetter M., 2000. Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie, Paris, Desclée De Brouwer, 238 p.

Granovetter M., 2005. The Impact of Social Structure on Economic Outcomes, Journal of Economic Perspectives 19 (1), 33-50.

Miéville-Ott V. et Roque O., 2006. Towards sustainable agriculture in the Alps: participative approach and social dynamics in the Val d'Hérens, Switzerland. Economie et sociologie rurales 1/06.

Miéville-Ott V. et Roque O., 2006. Projet Imalp Val d'Hérens. Evaluation du projet, approche sociologique . Rapport final (Document 4). Institut d'Economie Rurale - Antenne Romande, IAW – ETHZ. 85 p.

Roque O, Miéville-Ott V., Lavoyer R., 2006. Réseau d'acteurs et construction d'un nouveau marché, l'exemple de la viande d'origine régionale Hérens (Valais, Suisse). Sociologies Pratiques, Paris, Presses Universitaires de France (à paraître).

Roque O. et Guion S., 2006. Projet Imalp Val d'Hérens. Evaluation du projet à l'aide d'indicateurs de durabilité des exploitations agricoles. Rapport final (Document 3). Institut d'Economie Rurale - Antenne Romande, IAW - ETHZ. 85 p.

**Anschrift des Verfassers:**

Olivier Roque  
Rue Ecole de Céramique 8  
1022 Chavannes-Près-Renens

[olivier.roque@iaw.agrl.ethz.ch](mailto:olivier.roque@iaw.agrl.ethz.ch)